

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Allocution

de Monsieur Sani YAYA

**Ministre de l'Economie
et des Finances**

A l'occasion de la

**Cérémonie de signature des Conventions de financement du Projet
d'extension du réseau électrique de Lomé (PEREL) et du Projet de
réhabilitation de Pistes rurales et de renforcement des capacités des
acteurs du secteur entre le Togo, l'Agence Française de
Développement (AFD) et la KfW**

Lomé, le 23 janvier 2018

- **Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie,**
- **Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures et des Transports,**
- **Madame la Représentante du Ministre de l'Agriculture,**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France au Togo,**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo,**
- **Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Togo,**
- **Monsieur le Directeur de l'Agence Française de Développement au Togo,**
- **Monsieur le Représentant de la Coopération Allemande (KfW),**
- **Monsieur le Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers,**
- **Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances,**
- **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs,**
- **Mesdames et Messieurs les Professionnels de la Presse,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs**

Je voudrais avant toute chose, vous souhaiter la bienvenue au Ministère de l'Economie et des Finances et adresser les remerciements de tout le Gouvernement togolais à l'Agence Française de Développement (AFD), à la délégation de l'Union Européenne et à la Coopération Allemande

(KfW) pour le soutien qu'elles ne cessent d'apporter au Togo dans le cadre de ses actions de développement.

Je saisis l'opportunité de la présente cérémonie pour formuler, au nom du Gouvernement togolais et en mon nom propre, mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous-mêmes ainsi qu'à l'ensemble de vos collaborateurs pour cette année 2018.

Permettez-moi de rappeler que la cérémonie qui nous réunit ce jour, vise la signature de deux Accords de Prêt et de deux Accords de Don. Par ces Accords, l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, et la Coopération Allemande KfW acceptent de mettre à la disposition de la République togolaise un financement global d'un montant de 58 millions euros équivalent à environ 40 milliards de FCFA.

Ces apports financiers dont le Togo vient de bénéficier serviront à réaliser :

- d'une part, le Projet d'extension du réseau électrique de Lomé cofinancé par le Prêt concessionnel de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 30 millions d'euros, soit 19,7 milliards de FCFA, le don de l'Union Européenne administré par l'Agence Française de Développement également pour un montant d'environ 8 millions euros, soit 5,1 milliards de FCFA et le don de la coopération Allemande (KfW), pour un montant de 10 millions d'euros, soit 6,6 milliards de FCFA; puis
- d'autre part le Projet de réhabilitation de Pistes rurales et de renforcement des capacités des acteurs du secteur financé par le Prêt concessionnel de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 10 millions d'euros, soit 6,6 milliards de FCFA. Il convient de souligner que ce montant vient en complément des 17

millions d'euros de subventions dont la signature est intervenue avec la KfW en décembre 2016 dans le cadre de ce même projet.

Je me réjouis de ces financements qui permettront de soutenir les actions de développement du Gouvernement pour le bien-être de nos populations conformément à la politique inclusive du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

-Messieurs les Ministres,

-Excellence, Messieurs les Ambassadeurs,

-Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne,

-Monsieur le Directeur de l'AFD,

-Monsieur le Représentant de la KfW,

-Mesdames et Messieurs,

Les fonds destinés au financement du Projet d'extension du réseau électrique de Lomé seront intégralement rétrocédés à la CEET conformément aux dispositions des différents Accords.

Quant au Projet de réhabilitation de Pistes rurales et de renforcement des capacités des acteurs du secteur, la maîtrise d'ouvrage sera confiée au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique et la mise en œuvre sera réalisée par le ministère des infrastructures et des transports.

A travers les différentes contributions, l'Agence Française de développement (AFD), la Coopération Allemande (KfW) et la délégation de l'Union Européenne viennent de manifester une fois encore la détermination de la France, de l'Allemagne et de l'Union Européenne à appuyer le Gouvernement togolais dans ses actions quotidiennes visant la

relance de l'économie nationale, mais surtout à assurer le bien être des populations dans leur ensemble.

Je voudrais vous exprimer les sincères remerciements du Gouvernement togolais pour les soutiens et les appuis multiformes que la France, l'Allemagne, et l'Union Européenne, à travers vos institutions, ne cessent de lui apporter dans ses efforts de développement inclusif pour l'amélioration des conditions de vie des populations togolaises.

-Messieurs les Ministres,

-Excellence, Messieurs les Ambassadeurs,

-Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne,

-Monsieur le Directeur de l'AFD,

-Monsieur le Représentant de la KfW

L'extension de la ville de Lomé se fait à une très grande vitesse. Ceci nécessite une couverture énergétique suffisante.

Le renforcement et l'extension du réseau électrique de Lomé est donc une réponse appropriée qui vise à assurer une amélioration qualitative et quantitative de l'accès à l'énergie des populations de la ville de Lomé et de ses environs. Le projet porte sur :

- l'extension de réseaux électriques de distribution dans les zones périurbaines de la ville de Lomé;
- la connexion de nouveaux clients et/ou la mise en conformité des branchements puis le démantèlement de réseaux non conventionnels dit " **réseau à toile d'araignée**".

La réalisation consiste en :

- la construction de 154 km de réseaux moyenne tension, de 143 postes de distribution Moyenne tension/Basse tension, de 1854 km de réseaux Basse tension et le raccordement de 20 000 nouveaux clients;
- l'amélioration du rendement du réseau électrique de distribution de la ville de Lomé par la réduction des interruptions non-programmées et l'augmentation de la fiabilité du réseau;
- la mise en place d'un système de télé conduite (SCADA/DMS) du réseau électrique de la ville de Lomé.

De même, l'état défectueux des pistes rurales rend difficile l'accès aux marchés avec comme conséquence le pourrissement des denrées. De même, les intrants agricoles n'arrivent pas aux exploitants au moment opportun du cycle de production. Le mauvais état de nos pistes rurales empêche également le développement économique des ménages en termes d'accès aux prestations sociales, au commerce et à l'éducation.

Le Projet de réhabilitation de Pistes rurales et de renforcement des capacités des acteurs du secteur est aussi une réponse idoine pour favoriser un développement inclusif des zones rurales notamment les zones de production du coton, du café et du cacao par l'amélioration de l'accès des exploitations agricoles aux moyens de production et aux débouchés. De façon plus spécifique, ledit projet vise à :

- améliorer le réseau d'infrastructures de transport rural dans les zones de production par la réhabilitation de 826 km de pistes rurales dans les régions cotonnières et de 85 km dans les zones de culture du café et cacao;

- favoriser la mise en place d'un entretien pérenne des infrastructures de transport rural;
- renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je me félicite donc de ces financements qui cadre parfaitement avec la vision du Président de la république et la politique du Gouvernement qui vise à répondre aux besoins de nos populations, notamment dans la région périphérique de Lomé et dans les zones rurales. Je voudrais donc vous assurer de l'engagement du Gouvernement togolais à veiller à la bonne exécution de ces projets conformément aux plans d'exécution prévus de commun accord.

Messieurs le Ministres

Excellence, Messieurs les Ambassadeurs,

Madame la Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Togo,

Monsieur le Directeur de l'AFD,

Monsieur le Représentant de la KfW,

A travers ces financements, vos institutions respectives viennent de manifester une fois encore leur engagement à appuyer le Gouvernement togolais dans la lutte contre la pauvreté et dans la mise en œuvre de sa Politique énergétique ainsi que de son Programme National de Sécurité Alimentaire et du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole.

Au nom du Gouvernement, je voudrais une fois encore, vous exprimer toute notre sincère gratitude, pour la constante sollicitude de vos institutions à l'égard de notre pays.

Vive la Coopération entre la France et le Togo,

Vive la Coopération entre l'Allemagne et le Togo

Vive la Coopération entre la Commission Européenne et le Togo

Je vous remercie.